

SOUTIEN A L'ECONOMIE : LES BANQUES MOBILISEES

PGE, reports d'échéances de crédits, ...

WEBINAR UMIH

Solenne LEPAGE – Directrice générale adjointe FBF

Pierre BOCQUET – Directeur du département Banque de détail FBF

David VERFAILLIE – Chargé de mission FBF

1^{er} avril 2021



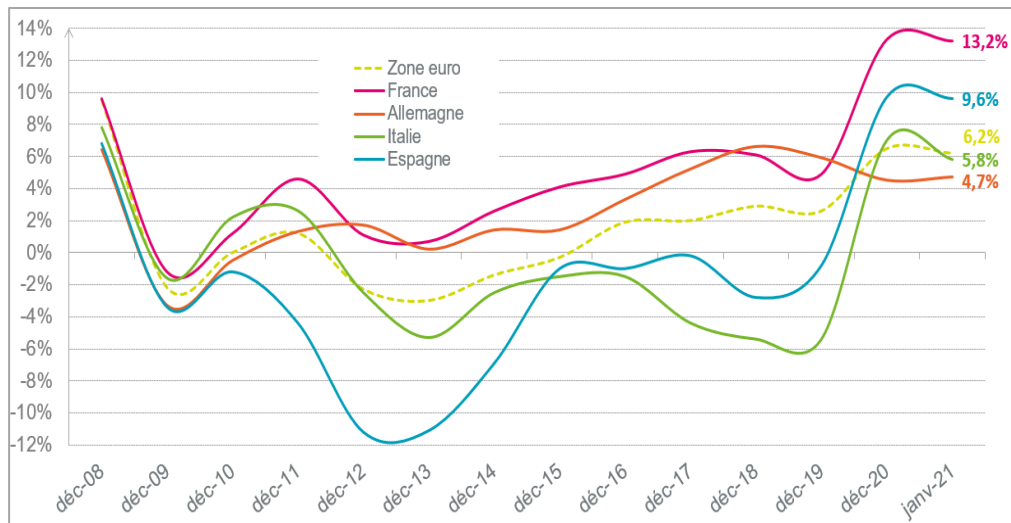
FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : **+13,2%**
 - Leur croissance est moins élevée pour la zone euro : **+6,2%**
 - Des taux favorables : un différentiel de **69 points de base** en faveur des PME en France
- (Banque centrale européenne, à fin janvier 2021)

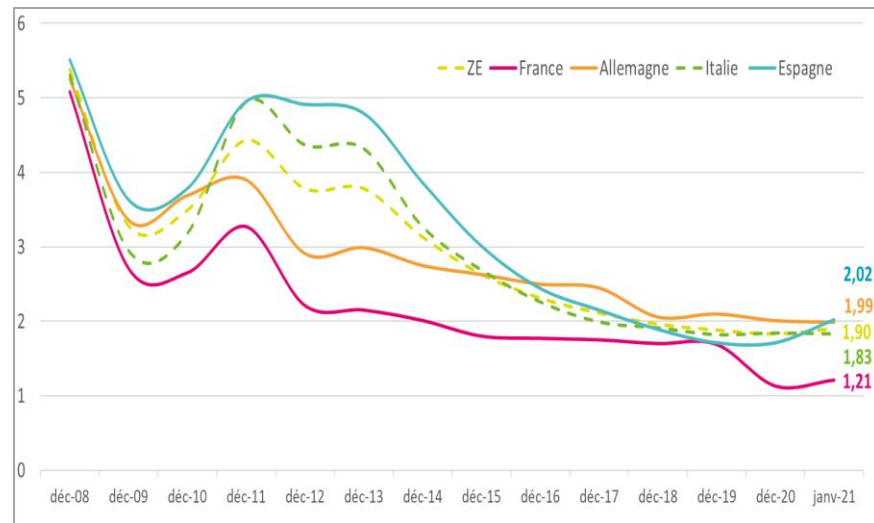
Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne

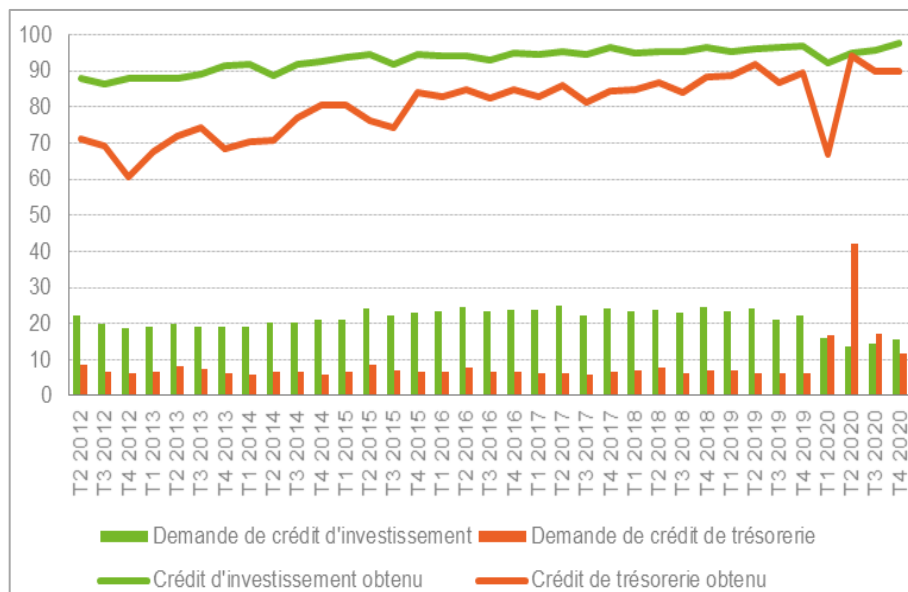


UN LARGE ACCES AU CREDIT POUR LES PME ET LES TPE

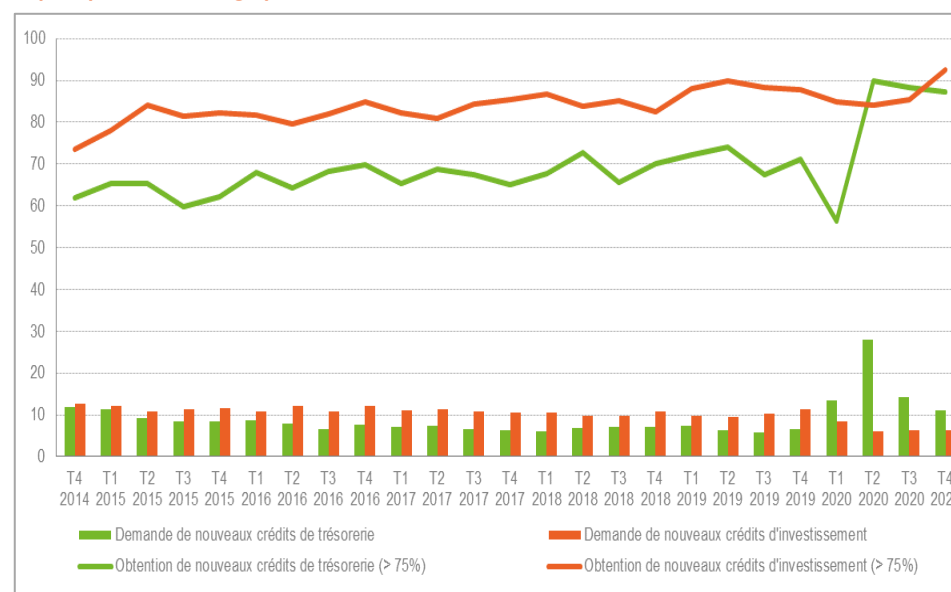
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie se maintient au niveau élevé atteint au 3^{ème} trimestre 2020, avec **90%** de demandes satisfaites en lien avec l'obtention de PGE
- Sous l'effet de la mise en œuvre des PGE, le taux d'obtention des crédits de trésorerie pour les TPE reste élevé avec **87%** des demandes satisfaites
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement progresse de nouveau avec **98%** des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 96% au 3^{ème} trimestre 2020

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 4^{ème} trimestre 2020)

Demande et accès des PME au crédit en France
(en pourcentage)



Demande et accès des TPE au crédit en France
(en pourcentage)



FOCUS SUR LES CREDITS AUX ENTREPRISES DE L' « HEBERGEMENT-RESTAURATION »

- En janvier 2021, **50,7 Mds€** de crédits au secteur vs. 36,5 Mds€ en 2020
 - 4,6 Mds€** de crédits mobilisables en janvier 2021 vs. 4,1 Mds€ en 2020
 - + 31,4%** de progression sur un an, entre janvier 2020 et janvier 2021 (+ 4,9% entre 2019 et 2020)
- Il s'agit des crédits accordés mais non tirés/utilisés par les entreprises.
Ex: facilités de caisse, lignes de crédits court terme...*

(Banque de France, stat infos crédits par taille d'entreprises, janv 2020 et 2021)

Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage) W

	mobilisés		mobilisés et mobilisables	
	Encours	TC annuel	Encours	TC annuel
	jan. 21	jan. 21/jan. 20	jan. 21	jan. 21/jan. 20
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	57,7	6,0	65,7	5,4
Toutes industries (BE)	150,8	14,1	252,1	14,8
- dont Industrie manufacturière (C)	117,7	16,6	194,1	17,6
Construction (FZ)	68,7	21,4	104,2	16,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	174,3	16,9	245,4	14,1
Transports et entreposage (H)	44,7	19,9	56,8	20,5
Hébergement et restauration (I)	46,1	36,0	50,7	31,4
Information et communication (JZ)	28,6	29,9	50,6	9,8
Activités immobilières (LZ)	465,4	6,1	510,5	5,8
Conseils et services aux entreprises (MN)	79,5	26,9	101,5	24,6
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	57,7	16,9	67,0	18,9
Holdings	23,8	19,7	28,7	20,2
Total	1 197,3	13,4	1 533,0	12,5

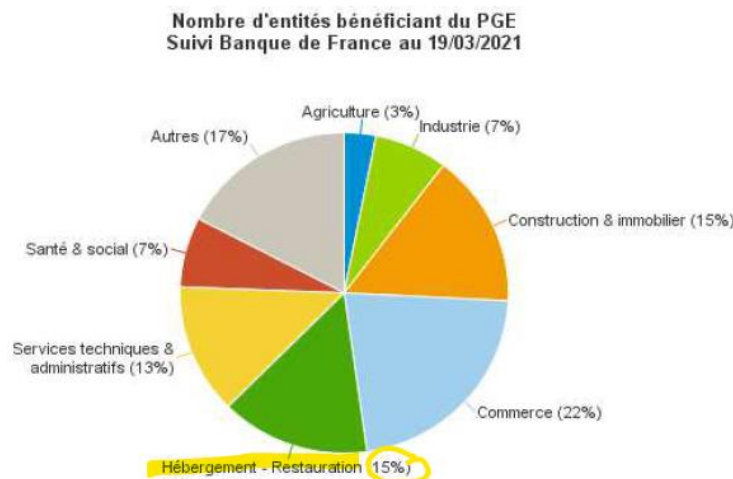
En 1 an
+ 12%
de crédits **mobilisables**
au secteur du
CHR

LES PGE AUX ENTREPRISES DU SECTEUR « HEBERGEMENT-RESTAURATION »

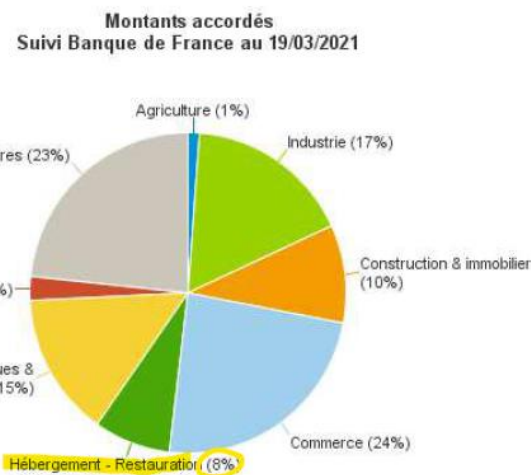
- Plus de **14%** des entreprises bénéficiaires de PGE :
- 97 517** entreprises au total
- Montant total de **10,582 Mds**
- 850 nouveaux hôtels et restaurants** ont obtenu un PGE pour la première fois, entre le 19/02 et le 12/03/2021
- Sur ces 3 semaines, **665 millions€** distribués au secteur

(Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance – tableau de bord PGE au 19 mars 2021)

SUIVI BANQUE DE FRANCE DES ENTITES BENEFICIANT DU PGE AU 19 MARS 2021
Ventilation par Secteur d'activité
(encours en milliards d'€)

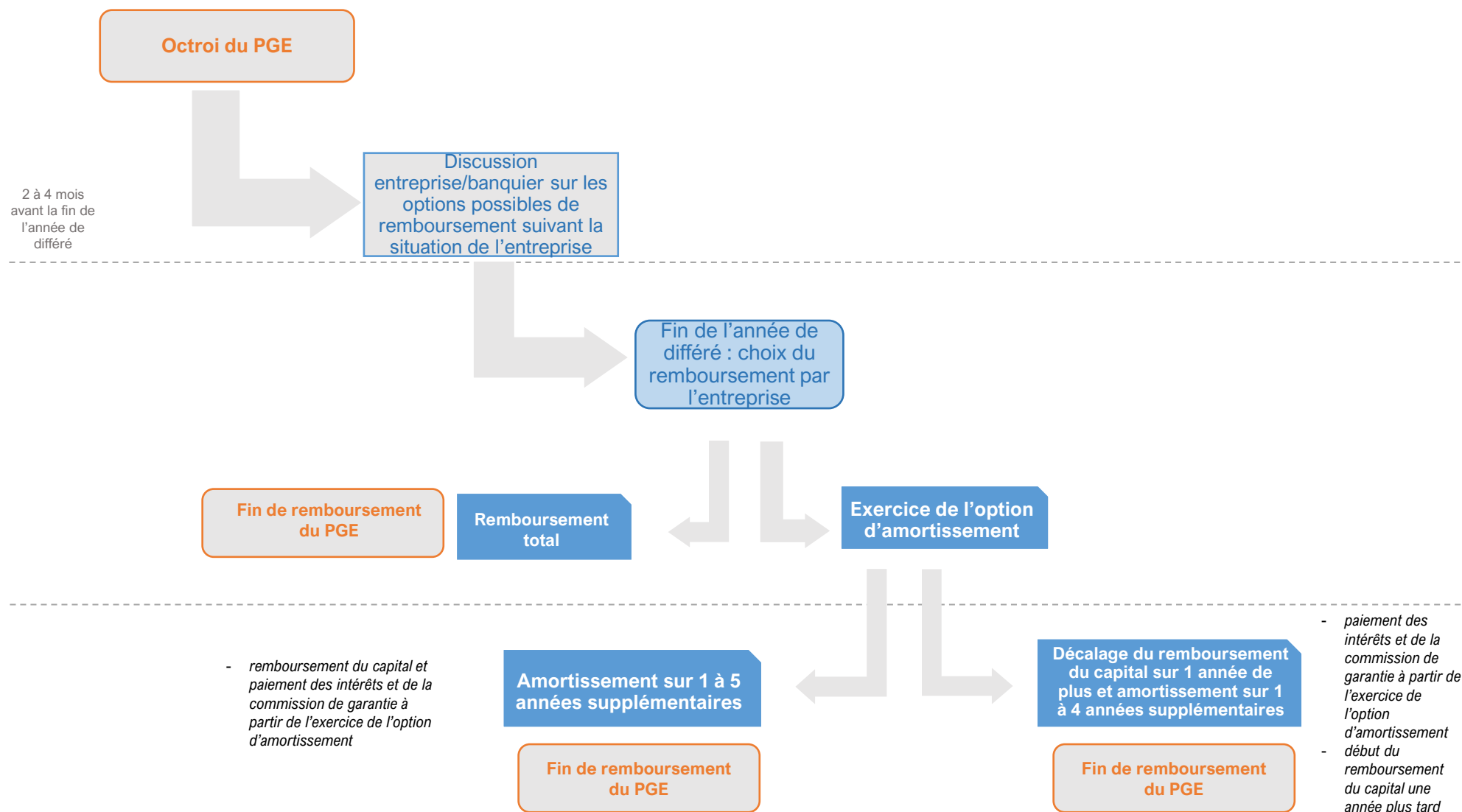


Agriculture : section A
Industrie : sections B, C, D, E
Construction & Immobilier : sections F, L
Commerce : section G



Hébergement - Restauration : section I
Services techniques & administratifs : sections M, N
Santé & social : section Q
Autres : sections H, K, J, O, P, R, S, T, U

DECISION DE L'ENTREPRISE SUR LE CHOIX DE REMBOURSEMENT DU PGE

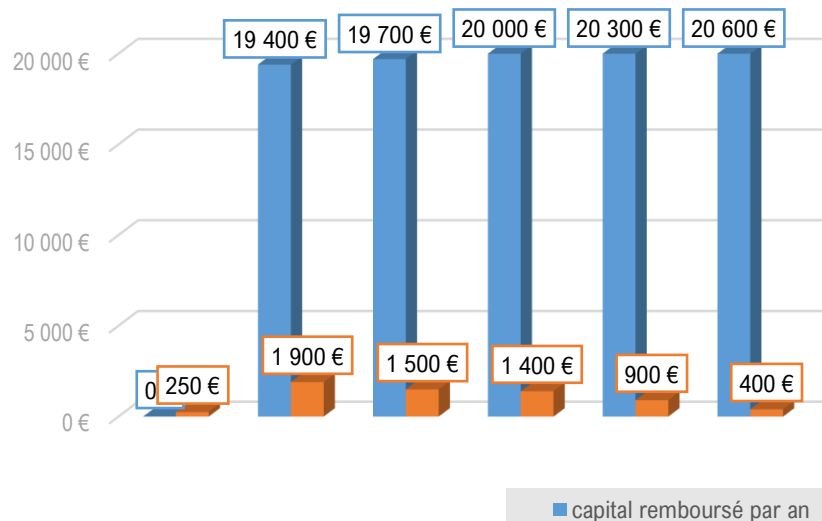


EXEMPLES DE CHOIX DU REMBOURSEMENT EN AMORTISSEMENT

Exemples simplifiés, sur base de PGE accordé en 2020, pour 100 000€ empruntés (calculs simplifiés)

- Amortissement simple sur cinq années (fin d'amortissement : 2026)

Simulation Entreprise 1
avec un amortissement mensuel sur base 5 ans

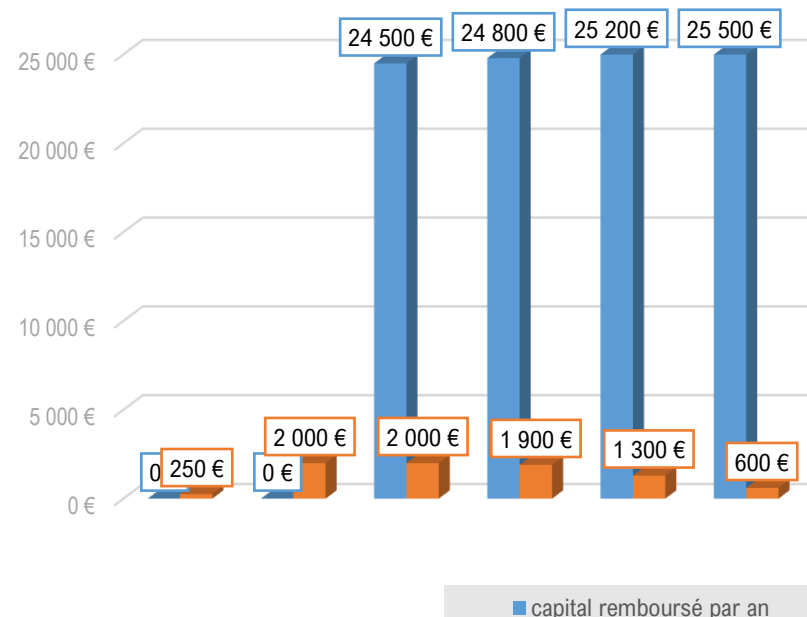


Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 6 100€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme mensuelle de 1 800€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 19 400€ de capital remboursé la 1ère année d'amortissement (80 600€ de capital restant dû)

- Amortissement sur 4 ans après 12 mois de décalage du remboursement en capital (fin d'amortissement : 2026)

Simulation Entreprise 2
avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1er remboursement de capital en année 2



Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 7 800€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme annuelle de 21 600€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 0€ de capital remboursé la 1ère année d'amortissement (100 000€ de capital restant dû)

MORATOIRES OU REPORTS D'ECHEANCES DE CREDITS PROFESSIONNELS

A juin 2020, plus de 250 Mds€ de crédits concernés par des reports
soit 2 millions de contrats de prêts aux entreprises et l'équivalent de **20 Mds€ d'allégements** de trésorerie

Avant le 30 septembre 2020 : des moratoires généralisés, accordés massivement aux entreprises

- Dans le cadre des directives de l'Autorité bancaire européenne (EBA)
- Dès début mars 2020, reports d'échéances jusqu'à 6 mois aux entreprises qui en font la demande
- Dans le cadre du plan Tourisme en mai, 6 mois supplémentaires pour les activités liées au tourisme
- Pas de difficulté notable à la reprise des échéances (retards de paiement < 5%)

Depuis :

- Plus de moratoire généralisé
- Possibilité d'accord de reports d'échéances, au cas par cas, suivant le dialogue personnalisé banque/entreprises
- Notamment pour les entreprises qui continuent à faire face à des restrictions d'activité

① Autres solutions possibles. Ex. pauses d'échéances prévues dans les contrats de prêts, rééchelonnement...

① Ces dispositifs, autorisés par l'Autorité bancaire européenne et par un protocole de place nationale, ont pris fin en **septembre 2020**

PRATIQUE : EN CAS DE DIFFICULTE DANS LA RELATIONS DE 1^{ER} CONTACT ENTRE L'ENTREPRISE ET SA BANQUE

En cas de difficulté concernant le crédit (PGE, report d'échéance...), nous répondrons sur toutes les situations individuelles ainsi remontées, de sorte à maintenir la continuité des entreprises en restriction d'activités, qui n'ont d'autres difficultés que celles qu'induit la crise sanitaire.

1 : contacter le niveau de direction de la banque

2 : contacter les correspondants dédiés de chaque groupe (principaux réseaux ici)

- La Banque Postale : informations-personnesmorales.covid19@labanquepostale.fr
(dédiée aux questions des associations professionnelles, chambres des métiers, CCI... pas pour les cas individuels) :
- BNP Paribas : [01 49 37 70 00](tel:0149377000) (numéro de conseillers dédiées) :
- Société Générale et Crédit du Nord : PGESG-MED@socgen.com ; PGE.MED@cdn.fr
- Crédit agricole + LCL : pge@credit-agricole-sa.fr
- BPCE : PGE-caisse-epargne@bpce.fr ; PGE-banque-populaire@bpce.fr
- Crédit Mutuel + CIC : contact-creditmutuel@creditmutuel.com

3 : saisir le médiateur du crédit :

<https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>